



Message des IA-IPR aux CPE

publié le 18/03/2020

Descriptif :

Message des IA-IPR aux CPE

Chères et chers collègues,

Dans le contexte actuel et dans la période qui s'ouvre, nous souhaitons, plus que jamais, vous faire part de notre disponibilité, de notre écoute et de notre soutien.

Dans le respect des modalités précisées dans les instructions [académiques](#) et [ministérielles](#), la mise en oeuvre de la **continuité pédagogique** dans chaque établissement scolaire associera les **CPE** dans le cadre de leurs missions pédagogique et éducative.

D'ores et déjà, il apparaît que votre participation au suivi des élèves sera engagée et pourra notamment s'inscrire dans la politique d'établissement, qui « comprend [...] la politique éducative, le suivi des élèves et l'organisation de la vie scolaire ([circulaire 215-139 du 10 août 2015](#)) ».

Dans la gestion des ressources physiques et numériques pour l'établissement, il apparaît que Pronote joue un rôle très important dans la mise à disposition de ressources pour organiser des d'activités pédagogiques à distance en lien avec l'emploi du temps des enseignants.

Dans le cadre de l'écosystème numérique de l'établissement, vous avez certainement un rôle conseil pour orienter les familles, alerter les enseignants.

Nos chargés de mission sont à l'écoute des jeunes collègues si besoin.

De notre côté, nous restons à votre disposition et vous invitons à respecter scrupuleusement les règles de prudence en vigueur.

Nous vous renouvelons tout notre soutien.

Bien cordialement.

Jérôme CLEMENT Joël MICHELIN Bertrand SECHER

IA-IPR Etablissements et vie scolaire



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.